

*Initiatives ministérielles*

Bien sûr, il n'y a pas de solution miracle. Le député a proposé un impôt unique que les gens ont examiné, et tout ce que nous avons à faire, c'est de retourner en arrière et de nous inspirer de la Commission Carter.

Il y a quelques jours, j'ai rencontré un professeur de l'Université d'Ottawa qui m'a dit que nous pourrions nous en inspirer, car les principes en sont simples et peuvent servir à transformer le régime fiscal pour le rendre juste et équitable.

Je veux que les députés qui sont à la Chambre aujourd'hui sachent que je ne les blâme pas. Le problème s'est aggravé ces 20 dernières années et aucun parti politique n'est à blâmer. Le fait est que nous avons tout de même besoin d'une réforme complète.

**M. Arnold Malone (Crowfoot):** Madame la Présidente, le gouvernement est conscient de la gravité du problème de l'énorme dette publique qui ne cesse de croître. Depuis 1984, il prend mesure après mesure pour régler ce problème. Les faits prouvent que des progrès importants ont été accomplis en ce sens. Le gouvernement a considérablement réduit le gaspillage et l'inefficacité dans ses services. Il a en outre pris des mesures d'ensemble afin d'éliminer les échappatoires fiscales, de réduire les dépenses fiscales, de réformer la fiscalité et, grâce à la réforme de la taxe de vente qui est proposée, d'instaurer une assiette de la taxe de vente qui soit solide et équitable.

Ces mesures de compression des dépenses et de gestion des recettes ont permis de réduire de près de huit milliards de dollars en 1989-1990 le déficit qui avait atteint 38,3 milliards en 1984-1985, ce qui constitue une réduction de 45 p. 100 selon le ratio du produit intérieur brut. C'est dire que, même si la dette proprement dite augmente, le rapport entre le produit intérieur brut du Canada et le déficit diminue. Il a diminué de quelque 45 p. 100 au cours des cinq dernières années.

La croissance de la dette a considérablement diminué. Aujourd'hui, elle croît à peu près au même rythme que les extrants des biens et des services. Outre ces améliorations sur le chapitre du déficit, des changements plus importants encore sont apportés à la structure des dépenses et des recettes publiques.

Nous avons actuellement un excédent d'exploitation de neuf milliards. Les recettes publiques dépassent le coût global des programmes. Ce n'était pas le cas il y a cinq ans. À cette époque, les dépenses de programmes leur étaient supérieures de 16 milliards environ. Autre-

ment dit, il y a cinq ans, il fallait que le gouvernement emprunte quelque 16 milliards de dollars par année pour offrir des programmes aux Canadiens.

Aujourd'hui, nous avons un excédent de huit milliards de dollars sur ce chapitre, et cette somme peut servir à réduire la dette. Avec le temps, cet excédent grossira—il pourrait atteindre 30 ou 33 milliards d'ici quatre ans—et la capacité qu'aura le gouvernement de faire diminuer le montant de la dette s'accroîtra d'autant.

Le gouvernement a fait en sorte de transformer un déficit d'exploitation de 16 milliards en un excédent de neuf milliards, un rattrapage d'environ 25 milliards de dollars en cinq ans à peine. Par rapport au produit intérieur brut, 70 p. 100 de cette augmentation du budget d'exploitation est attribuable aux compressions budgétaires appliquées par le gouvernement actuel. Bien que des progrès appréciables aient été accomplis, la tâche est encore loin d'être terminée.

L'énorme dette qui a été accumulée au cours des 20 dernières années place le gouvernement dans une situation où il doit lutter contre l'accroissement de la dette publique et du service de la dette. Le déficit annuel s'élevant à près de 30 milliards de dollars, il en coûte trois milliards par année en frais d'intérêt seulement pour assurer le service de la dette. Cela signifie que l'excédent d'exploitation, qui s'est accru de trois milliards de dollars par année, n'a servi qu'à contenir le déficit global. Le problème s'aggrave du fait de la vulnérabilité de la situation financière gouvernementale à la hausse des taux d'intérêt.

On en a vu des exemples éclatants à la fin de 1988 et en 1989. L'économie tournant à pleine capacité et les pressions inflationnistes augmentant, des taux d'intérêt plus élevés que prévu ont accru la dette publique de 6,5 milliards de dollars environ en 1989-1990 par rapport aux prévisions contenues dans le budget de février 1988.

• (1750)

C'est pourquoi le budget d'avril 1989 prévoyait des compressions de dépenses et des hausses d'impôt importantes. C'est ainsi que le gouvernement a pu établir un programme de nature à régler les problèmes financiers du Canada.

Depuis avril 1989, les pressions inflationnistes se sont montrées plus fortes que prévu. Il s'en est suivi que les taux d'intérêt sont demeurés plus élevés que prévu. Il a fallu prendre d'autres mesures pour réaliser le programme établi dans le budget d'avril 1989.